

Archives départementales de Seine-et-Marne

ACTUALITÉS

« À VOS ARCHIVES...PRÊT...PARTEZ ! » : GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES DU SPORT



Tennis de table handisport. Cote : AD77, 35F1139 © AD77

À l'occasion des Jeux Olympiques de 2024, à Paris, les Archives départementales de Seine-et-Marne organisent une grande collecte des archives du sport. Vous pouvez participer en contribuant dès maintenant !



Créé le: 3/07/2023

- Mis à jour le : 12/12/2023



Basketteurs en train de jouer. Cote : AD77, 35F140 ©AD77

Retrouvez très bientôt les premières archives collectées sur le [site officiel du Département "En route pour les J.O. !"](https://jopparis2024.seine-et-marne.fr/fr) (<https://jopparis2024.seine-et-marne.fr/fr>)

Equitation, sports nautiques, escrime, gymnastique, cyclisme, athlétisme.... la Seine-et-Marne est depuis longtemps une terre de sports !

Comment participer ?

Vous possédez des documents en lien avec les sports pratiqués en Seine-et-Marne ? Vous souhaitez les transmettre pour enrichir la mémoire collective ? Si vous souhaitez effectuer une telle démarche, vous pouvez contacter les Archives départementales à l'adresse suivante : archives@departement77.fr.

Les archivistes sauront vous conseiller sur la meilleure destination à donner à ces souvenirs : don, dépôt ou prêt temporaire pour numérisation.



Grimpeur dans la forêt de Fontainebleau. Cote : AD77, 319J11/40
©AD77

Que peut-on confier aux Archives ?

Qu'il s'agisse de documents d'ordre personnel (palmarès, souvenirs), associatif (archives des clubs et des fédérations sportives dont certaines sont très anciennes) ou en lien avec des établissements publics, à l'échelle de la Seine-et-Marne, de nombreux documents présentent un intérêt pour la compréhension de l'histoire sportive dans notre département.

Un critère fondamental à prendre en compte est celui de l'authenticité et de l'originalité du document que vous

souhaitez apporter : un carnet manuscrit dont vous connaissez le contexte de rédaction a plus de valeur qu'un numéro de *L'Equipe* (journal tiré à des centaines de milliers d'exemplaires et conservé dans de nombreuses bibliothèques).

Les archivistes seront attentifs au lien entre les documents et le territoire seine-et-marnais (les archivistes vous inviteront le cas échéant à vous réorienter vers les établissements de documentation compétents).



Escrimeurs. Cote : AD77, 90F14/38
©AD77

Pourquoi confier ses documents aux Archives départementales ?

Les Archives départementales sont chargées de collecter, classer, conserver et communiquer les documents présentant un intérêt pour l'Histoire de la Seine-et-Marne. Elles sont en mesure d'accueillir et de conserver de manière idéale des archives aussi bien publiques que privées.



©DÉPARTEMENT DE
SEINE-ET-MARNE



©DÉPARTEMENT DE
SEINE-ET-MARNE

Et après ?

Une fois collectés ou numérisés, vos souvenirs seront communiqués et valorisés.

Ainsi, vos documents rejoindront les fonds indispensables à la préservation de la mémoire du Département et serviront aux historiens et aux chercheurs.

Ils pourront être valorisés sous la forme d'une exposition, d'une publication ou d'une mise en ligne sur le site internet des Archives, et ce, dans le cadre des Jeux olympiques de Paris, en 2024.

Vos archives sont une part de l'Histoire !